

DELTA DU FANGU

LOCALISATION

Située sur la commune de Galeria, cette zone humide correspond à la partie terminale du bassin versant du Fangu. Sa superficie est de 86,58 ha. Le Conservatoire du littoral est propriétaire d'une partie du site et le Département de la Haute-Corse en est le gestionnaire.

VALEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le delta est situé au pied de la tour génoise de Galeria, et attire de nombreux visiteurs. C'est un atout touristique important pour la micro-région. Des promenades en canoë kayak permettent de découvrir cette zone humide. L'élevage est toujours présent sur ce site. La chasse y est également pratiquée.

INTÉRÊT PATRIMONIAL MAJEUR

L'embouchure du Fangu renferme 15 habitats d'intérêt communautaire, dont notamment les forêts alluviales (saules, frênes). Au niveau floristique, la dauphinelle (*Delphinium pictum*) (6 stations seulement en Corse) peut y être observée ainsi que la romulée de Revelière (*Romulea revelieri*), le nénuphar blanc (*Nymphaea alba*), et la molène (*Verbascum rotundifolium*).

Cette zone humide est un lieu de vie pour de l'avifaune (64 espèces), qu'il s'agisse d'oiseaux d'eau (23 espèces) à affinité forestière ou bien liés à la présence du maquis. On peut rencontrer sur le site l'œdicnème criard (*Burhinus oedecnemus*), les sarcelles d'été (*Anas querquedula*), l'oie cendrée (*Anser anser*), le héron cendré (*Ardea cinerea*) et le petit gravelot (*Charadrius dubius*). Il s'agit du seul site offrant des milieux favorables pour le repos et l'alimentation des espèces migratrices entre le Liamone et l'étang de Crovani.

Cette zone remarquable abrite également une population herpétologique très diversifiée avec 6 espèces d'amphibiens (sur les 7 que compte la Corse) dont le discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*), la rainette sarde (*Hyla sarda*) et le crapaud vert (*Bufo viridis*). 9 espèces de reptiles ont également été recensées sur la zone, et notamment une population importante de Cistudes d'Europe (*Emys orbicularis*). Le site présente une importance majeure pour les chiroptères avec 12 espèces observées, parmi lesquelles on peut citer la barbastelle (*Barbastella barbastellus*) et le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*). Au niveau piscicole, la blennie fluviatile (*Salaria fluviatilis*) fréquente le site. Cette richesse s'explique par la présence de zones marécageuses calmes, qui correspondent aux secteurs de chasse des chauves-souris.

BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Colonisation par des espèces végétales et animales envahissantes (*Sesbania*, *Carpobrotus*, *Procambarus*...).
- Divagation du bétail.
- Fréquentation du public mal maîtrisée (camping sauvage, déchets...).
- Forte pression de chasse.
- Urbanisation autour de la zone humide.
- Circulation de véhicules à moteur.
- Rejets d'eaux usées mal maîtrisés sur le bassin versant.

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Préserver la mosaïque d'habitats et la forte biodiversité du site.
- Améliorer l'état des connaissances (faune/flore, fonctionnement hydrologique,...).
- Encadrer les activités humaines dans le respect du site.
- Poursuivre la politique d'acquisition du Conservatoire du Littoral.
- Sensibilisation du public (panneaux d'information, dépliants, sensibilisation *in situ*,...).

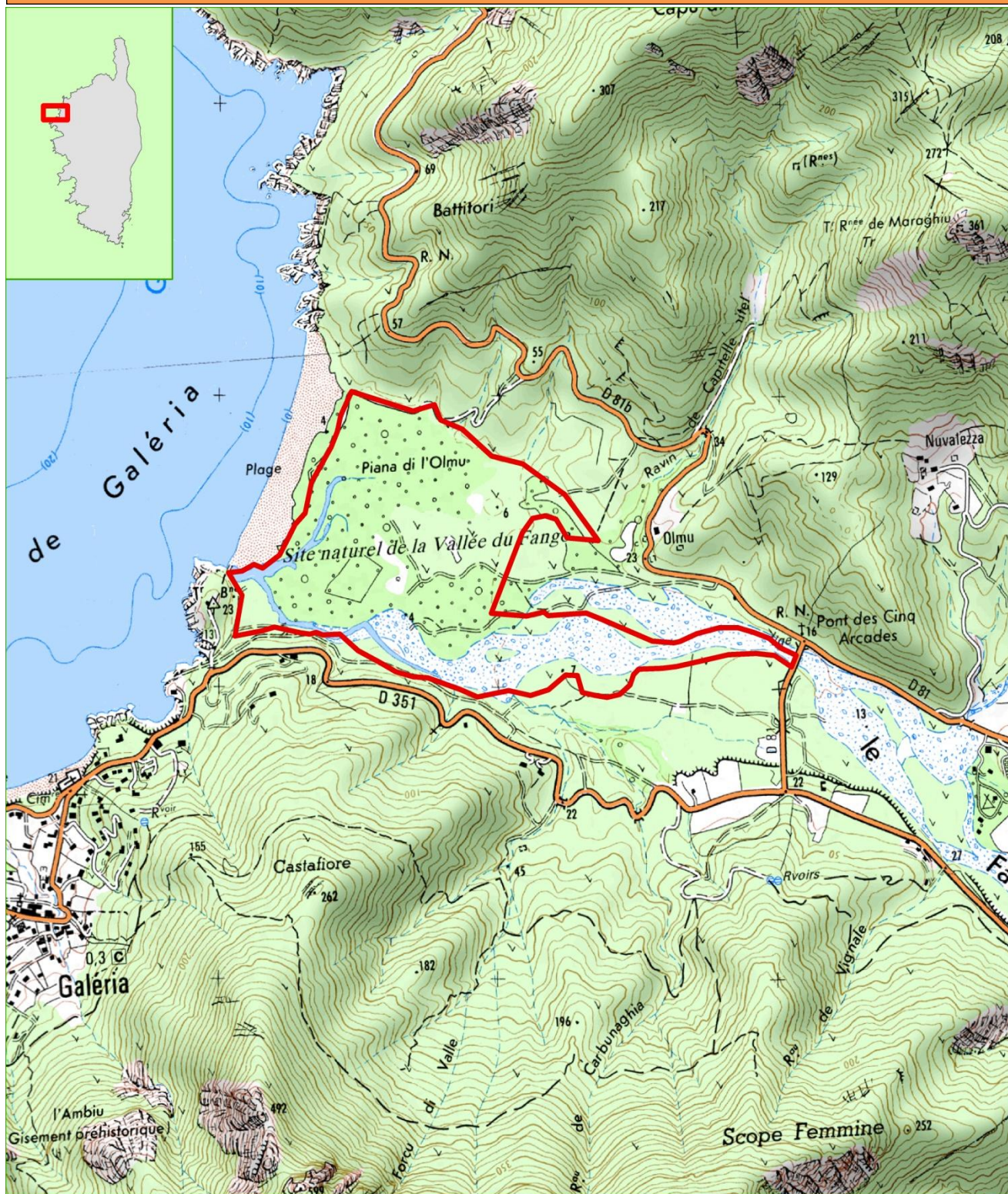


L
A

B
A
L
A
G
N
E



DELTA DU FANGU



L
A
B
A
L
A
G
N
E

DELTA DU FANGU



LÉGENDE



Périmètre de la zone humide



Mètres
0 125 250 500

Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

ETANG DE CROVANI

LOCALISATION

Située sur la commune de Calenzana, cette zone humide est comprise entre le Cap de Morsetta au nord et la Punta Ferragliola au sud. Le site s'étend sur 3,05 ha, la superficie de l'étang est d'un hectare. Le Conservatoire du littoral (CdL) est le propriétaire du site et le Département de la Haute-Corse en est le gestionnaire.

VALEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le tourisme et les loisirs sont les activités principales. Ces activités sont liées la présence d'un camping et la proximité avec la plage. Il n'existe pas d'exploitation agricole directement sur le site, qui subit toutefois des impacts liés à la divagation du bétail. Les activités agricoles sont localisées en périphérie du site.

INTÉRÊT PATRIMONIAL MAJEUR

Ce milieu abrite des habitats et des espèces à forte valeur patrimoniale. Les fourrés à Tamaris d'Afrique (*Tamarix africana*) constituent un milieu remarquable. Parmi les nombreuses essences floristiques, on peut citer le crypsis piquant (*Crypsis aculeata*), la dauphinelle (*Delphinium pictum*), le gattilier (*Vitex agnus-castus*), la germandrée de Marseille (*Teucrium massiliense*), et l'euphorbe peplis (*Euphorbia peplis*).

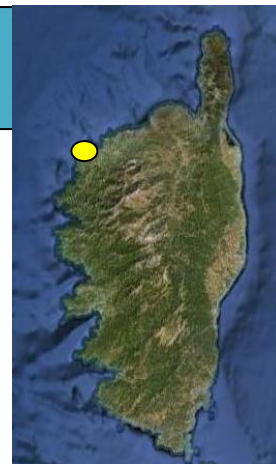
La zone humide de Crovani est l'un des rares plans d'eau douce de la côte occidentale, qui constitue une halte pour l'avifaune migratrice (repos et nourriture). Parmi les espèces nicheuses, on peut citer le petit gravelot (*Charadrius dubius*). On rencontre une surprenante diversité des chiroptères car l'étang représente une zone de chasse importante pour ces espèces notamment la Barbastelle (*Barbastella barbastellus*). La diversité de l'herpétofaune est également remarquable. Cette zone humide abrite aussi une population de cistudes d'Europe (*Emys orbicularis*) et des amphibiens anoues comme le discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*).

BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Dégradation de la qualité de l'eau, modification du régime hydrique de l'étang.
- Incendies.
- Divagation du bétail.
- Surfréquentation (camping sauvage dans les tamaris, piétinement, circulation d'automobile sur le site...).
- Développement d'espèces invasives : une colonie de griffes de sorcière (*Carpobrotus edulis*) en avant des gattilliers, sur le DPM (hors des terrains du Conservatoire du littoral)).

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Limitation de l'accès à la plage par véhicules motorisés.
- Sensibilisation du public.
- Préservation des espèces et des habitats remarquables.
- Amélioration des connaissances (faune/flore, fonctionnement écosystème, régime hydraulique).
- Maintien de la qualité paysagère du site.

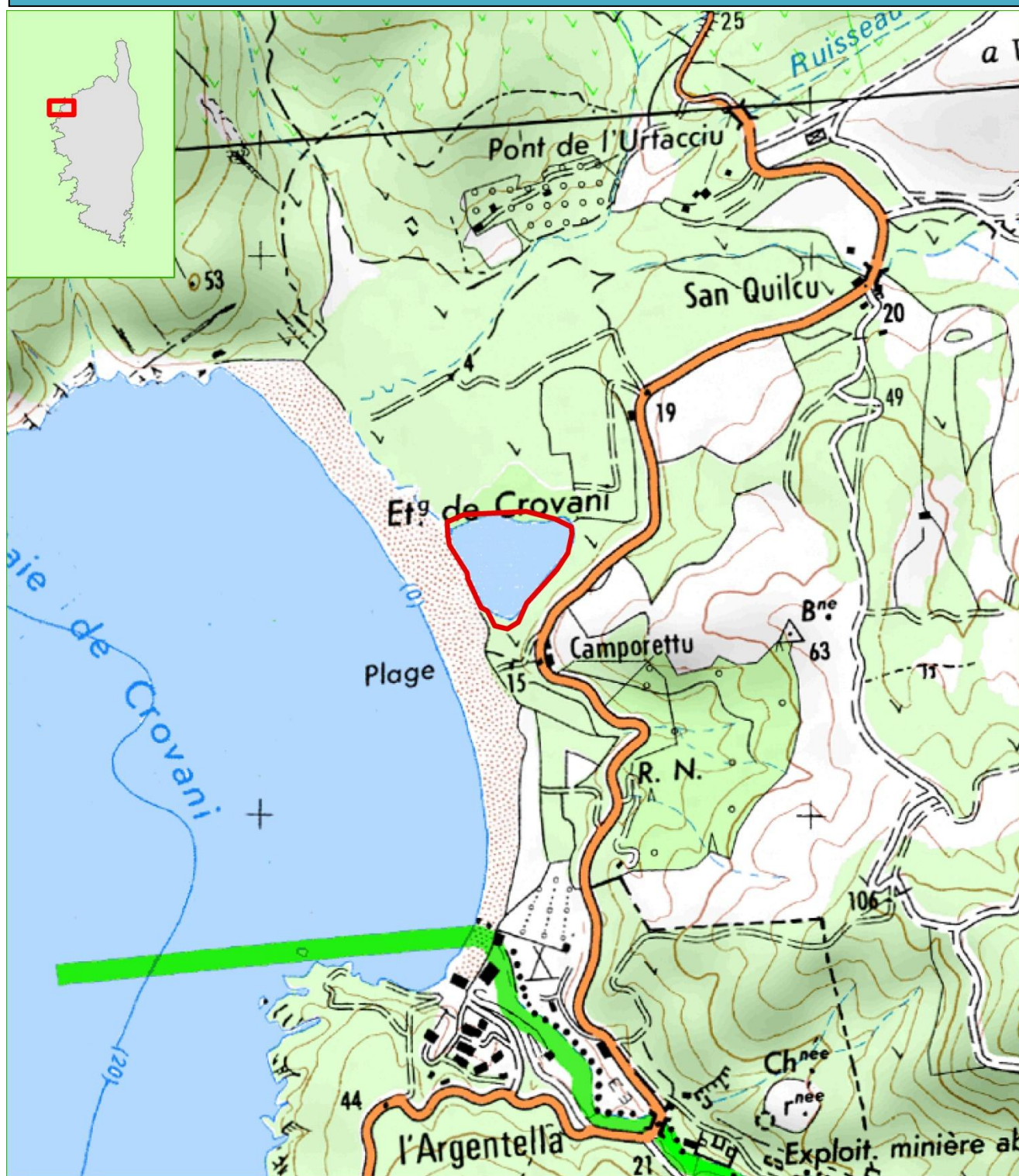


L
A

B
A
L
A
G
N
E



ETANG DE CROVANI



L
A
B
A
L
A
G
N
E

ETANG DE CROVANI



LÉGENDE



Périmètre de la zone humide



Mètres
0 75 150 300

Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

LAC DE CEPPU

LOCALISATION

Le lac de Ceppu est situé dans le réseau hydrographique supérieur de la Figarella, à une altitude de 1835 mètres. Il alimente un des affluents de la rive gauche de la Figarella et est accessible depuis le parking de la maison forestière de Bonifato par le col de l'Erbaghiolu ou par le col de Pittinaghia. La commune de Calenzana est propriétaire du site et le Parc Naturel Régional de Corse en est le gestionnaire.



VALEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le lac est peu fréquenté par les promeneurs et les randonneurs.

INTÉRÊT PATRIMONIAL MAJEUR

Il s'agit d'un lac oligotrophe. Cette zone très sauvage est fréquentée par des mouflons (*Ovis gmelini musimon*). On note également la présence du sanglier aux abords du lac en période estivale. Situé à l'étage subalpin, le lac est entouré de buissons d'aulnes odorants (*Alnus alnobetula* subsp. *suaveolens*). Le lac n'abrite pas de population piscicole.

BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Dépôts de déchets occasionnels.

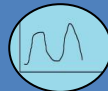
ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Amélioration des connaissances (faune/flore, évolution du milieu...).
- Sensibilisation du public (dépliants d'information, panneaux,...).
- Nettoyage des déchets.
- Visites régulières des agents du PNRC.

L
A

B
A
L
A
G
N
E

LAC DE CEPPU



L
A

B
A
L
A
G
N
E

LAC DU CEPPU



LÉGENDE



Périmètre de la zone humide



Mètres

0 50 100 200

Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

LAC DE LA MUVRELLA

LOCALISATION

Le lac de la Muvrella est situé dans le réseau hydrographique supérieur de la Figarella à proximité de la Bocca di Stagnu, à une altitude de 1850 mètres, et atteint une profondeur maximale de 2,5 mètres. Il est la source du ruisseau de Spasimata et est accessible depuis la maison forestière de Bonifatu ou depuis le haut Ascu par le GR 20. La commune de Calenzana est propriétaire du site et le Parc Naturel Régional de Corse en est le gestionnaire.



VALEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le lac est assez fréquenté par les randonneurs. Leur présence semble en augmentation ces dernières années, mais il n'existe pas de données chiffrées sur cette fréquentation.

INTÉRÊT PATRIMONIAL MAJEUR

Le bassin versant est fréquenté par les mouflons (*Ovis gmelini musimon*) et l'aigle royal (*Aquila chrysaetos*). Situé à l'étage subalpin, le lac est entouré de buissons d'aulnes odorants (*Alnus viridis* subsp. *suaveolens*).

BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Dérangement des populations de mouflons.
- Dépôts de déchets.
- Dégradation de la qualité de l'eau.

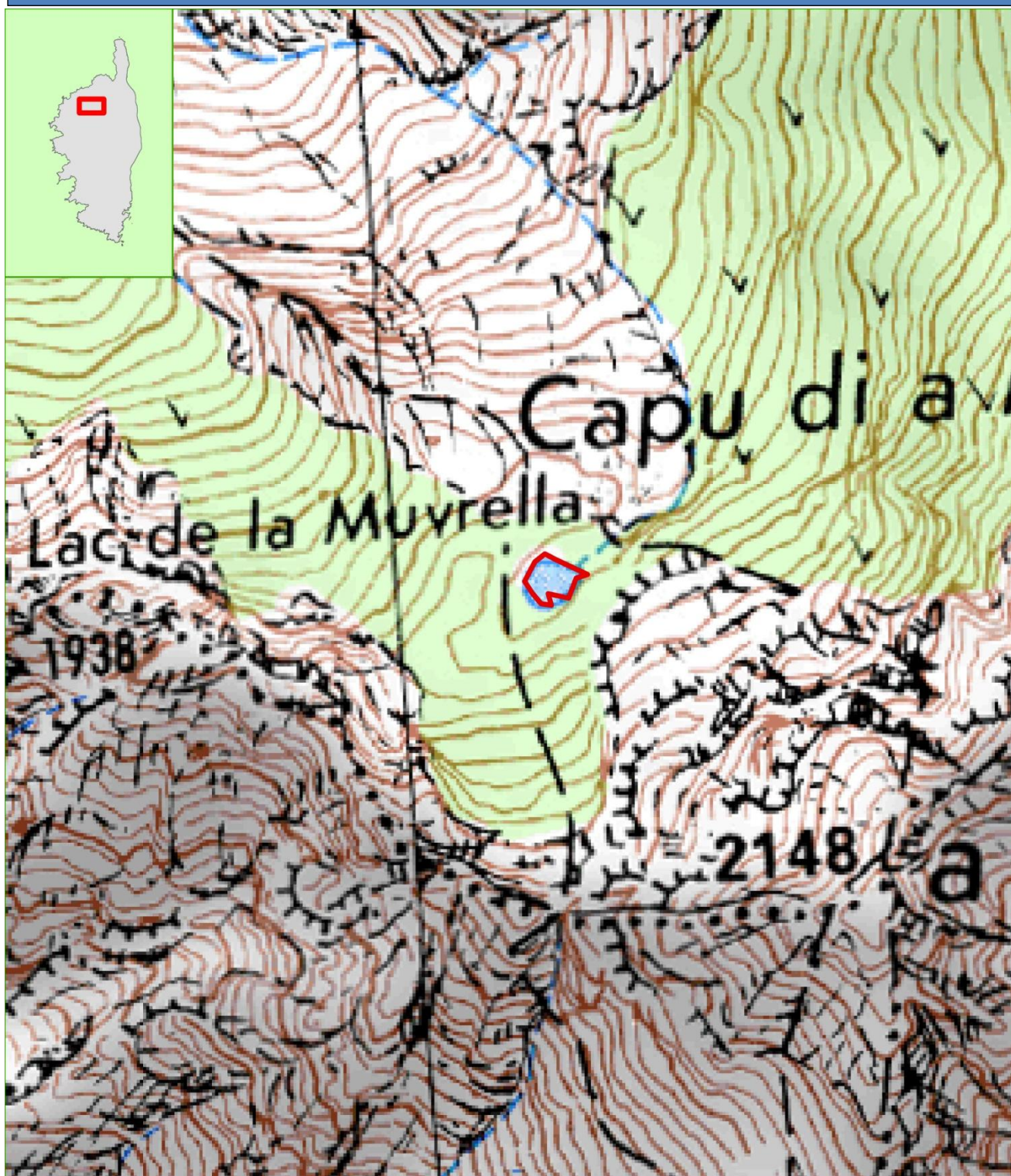
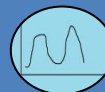
ORIENTATIONS D' ACTIONS

- Amélioration des connaissances (faune/flore, évolution du milieu...).
- Sensibilisation du public (dépliants d'information, panneaux,...)
- Nettoyage des déchets.
- Visites régulières des agents du PNRC.

L
A

B
A
L
A
G
N
E

LAC DE LA MUVRELLA



L
A

B
A
L
A
G
N
E

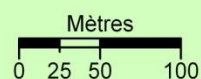
LAC DE LA MUVRELLA



LÉGENDE



Périmètre de la zone humide



Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

Contact : Parc Naturel Régional de Corse, 2 rue Major Lambroschini, BP417 20184 Ajaccio CEDEX 1

Tel : 04.95.50.59.04 Fax : 04.95.21.88.17 Email : infos@parc-naturel-corse.com

ZONE HUMIDE DE L'EMBOUCHURE DE L'OSTRICONI



LOCALISATION

La zone humide de Foce (d'environ 5 ha) est située dans la basse vallée de l'Ostriconi, sur la commune de Palasca ; il s'agit d'un ensemble de roselières, de méandres et d'un ancien bras mort de la rivière avant son embouchure sur la plage, de dunes boisées de genévriers à gros fruits, de prairies et de ripisylves à aulnes. Les terrains sont principalement privés avec seulement quelques parcelles et bâtiments acquis par le Conservatoire du littoral. Le Département de la Haute Corse assure la gestion des terrains du Conservatoire.

VALEUR SOCIO-ÉCONOMIQUES

Porte Ouest de l'Agriates et porte Est de la Balagne, l'Ostriconi attire toute l'année de nombreux vacanciers et randonneurs. En plus de sa plage magnifique, c'est également le point de départ du sentier du littoral vers Saint Florent. Les prairies plus ou moins humides de ce site sont utilisées pour le pâturage. Son intérêt paysager certain, ajouté à une grande valeur scientifique, fait de cet ensemble de zones humides et de dunes un lieu privilégié pour sensibiliser le public à l'environnement littoral.

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Ce paysage bocager unique en Corse est favorable à de nombreuses espèces animales et végétales. Il est composé de nombreux habitats d'intérêt écologique majeur. Parmi les 87 espèces végétales recensées dans le secteur, on trouve plusieurs plantes rares ou protégées dont la linaria jaune (*Linaria flava*), inscrite à la Directive Habitats, mais aussi la fléole des sables (*Phleum arenarium*) ou le raisin des sables (*Ephedra distachya*), rares en Corse. Ces zones humides représentent une étape pour les oiseaux migrateurs et un refuge pour ceux qui s'y reproduisent : l'avifaune est composée de 51 espèces dont la rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*), le busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) et la cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*). Du côté des poissons on trouve l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) et la gambusie (*Gambusia affinis*). Les amphibiens sont représentés par les discoglosses corse (*Discoglossus montalentii*) et sarde (*Discoglossus sardus*). Le site abrite également une population de tortues cistudes (*Emys orbicularis*).

BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Nuisances liées à la forte fréquentation (piétinement, dépôts de déchets, feux de bivouac,...).
- Risque de pollution liée à l'agriculture et aux activités commerciales (camping).

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Renforcement de la protection foncière (acquisitions par le Conservatoire du littoral des parcelles privées) permettant la mise en œuvre du plan d'aménagement et de la gestion du site.
- Maintien, et si nécessaire, restauration des milieux naturels.
- Maintien du patrimoine culturel.
- Mise en place d'une gestion raisonnée du bétail : maintien du pastoralisme ovin et bovin dans des parcelles clôturées et suppression de la divagation des bovins sur les secteurs sensibles.
- Sensibilisation du public sur l'intérêt et la fragilité des petites zones humides littorales, mise en place d'actions pédagogiques sur ce secteur.
- Respect de la réglementation en vigueur.
- Veille écologique, police de la nature.
- Amélioration des connaissances.

L
A

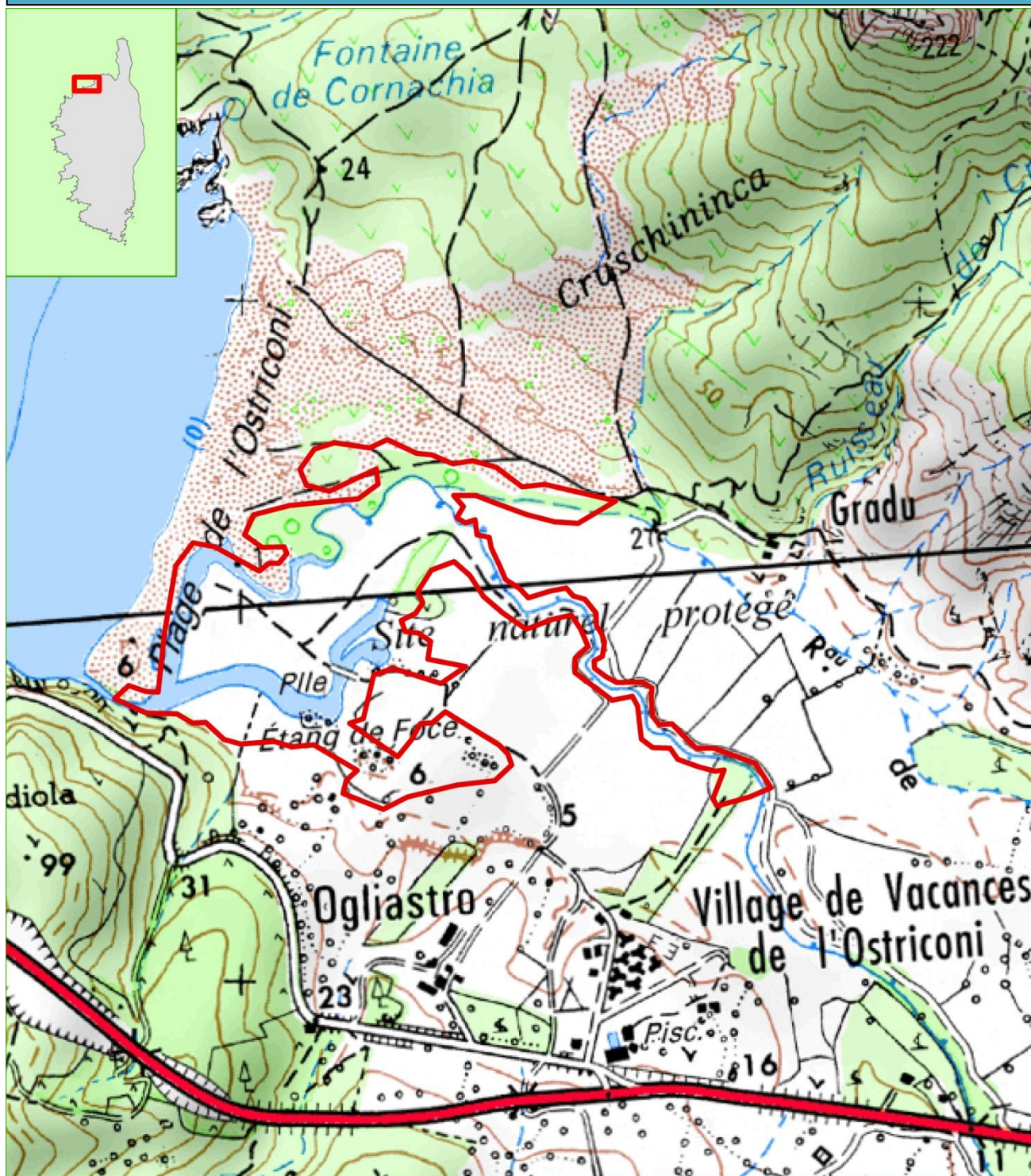
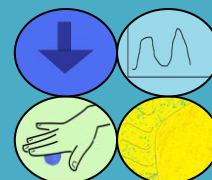
B
A
L
A
G
N
E



Arrêté Prefectoral de
Protection de Biotope



ZONE HUMIDE DE L'EMBOUCHURE DE L'OSTRIGONI



L
A

B
A
L
A
G
N
E

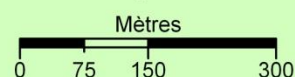
EMBOUCHURE DE L'OSTRIGONI



LÉGENDE



Périmètre de la zone humide



Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010